

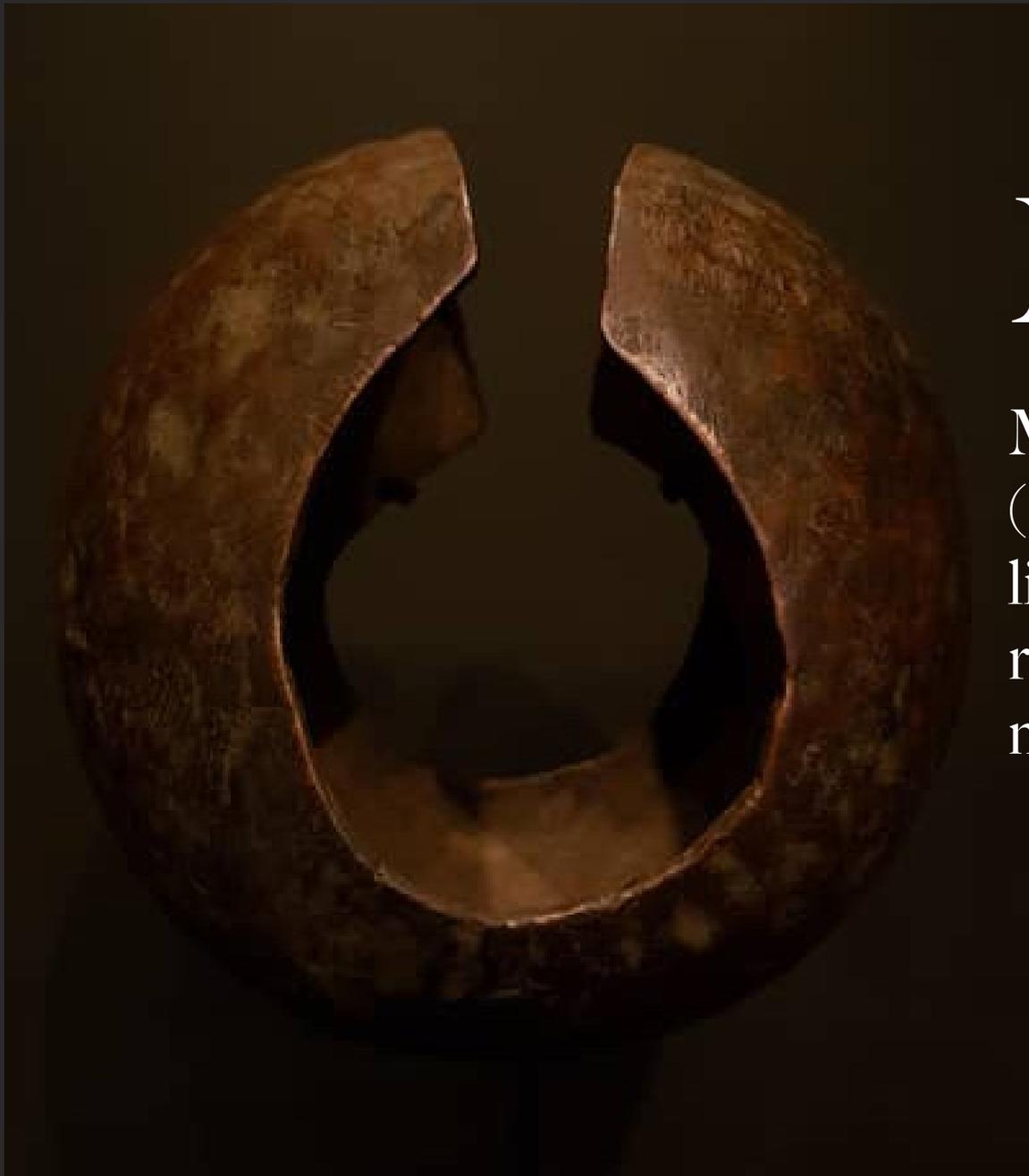


THE BANKERS
CLUB

THE BANKERS CLUB

Democratic Republic of Congo

“It’s about inspiring and empowering others.”



Mbole

Monnaie en cuivre “Mbole” (Kasaï) utilisée comme cheville et pour les transactions matrimoniales. Objet à la fois rituel, monétaire et parure.

Notre vision

Créé en 2019 en République Démocratique du Congo, the Bankers se veut être un club réunissant des professionnels du secteur de la banque, de la finance, de l'assurance et de métiers similaires sous la forme d'une ASBL excluant toute tendance à caractère politique et religieux.

L'objectif du Club est de fédérer plus de 500 membres à travers l'Afrique centrale d'ici 2022.

Notre mission



Monnaie en cuivre "Konga" d'origine du sud de la Tshopo dans le bassin du fleuve Congo.

Réunir des cadres professionnels dans le but de:

- créer un réseau de rencontres et encourager les relations;
- maximiser le développement professionnel en partageant les compétences et d'expertises;
- promouvoir l'exemplarité, le leadership et la bonne gouvernance;
- inspirer et accompagner les plus jeunes dans leur carrière (mentorship);
- organiser des réunions (think tank) sous forme de Breakfast ou Afterwork;
- programmer des séminaires et des conférences;
- et consacrer un volet à la responsabilité sociale et écologique

Conditions d'éligibilité

- Ouvert aux candidats par voie de parrainage;
- Justifier d'une honorabilité ;
- Etre issu des secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance.

Inscription et Côtisation

Le droit d'inscription est de 50\$ ou équivalent à verser ou virer au crédit du compte du club ouvert à cet effet.

Le comité exécutif provisoire fixe la cotisation annuelle à 250\$ ou équivalent en francs congolais.

Composition du Club



Le club se compose de membres effectifs et de membres d'honneur.

Les membres effectifs sont toute personne physique répondant aux conditions d'éligibilité et ayant payé sa cotisation annuelle.

Les membres d'honneur seront choisis parmi les anciens ayant évolué dans les secteurs précités. Ils bénéficieront des avantages réservés aux membres effectifs suivant le règlement intérieur.

Composition du Comité

Le comité exécutif peut comprendre jusqu'à 10 membres effectifs élus parmi les membres du club lors de l'Assemblée Générale. Le club devra promouvoir la diversité des cultures et la mixité des genres. Les membres sont élus pour un mandat de 12 mois renouvelable 1 fois.

Le comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision relative à la gestion du club à l'exception de la dissolution du club, de la modification des statuts et du règlement intérieur qui restent la prérogative de l'Assemblée Générale.

Le comité œuvre à la gestion du club à titre bénévole et les membres du comité ne peuvent prétendre à aucune rémunération en contrepartie.

Le comité se compose de :

- un Président ;
- un Trésorier ;
- un Secrétaire ;
- un Chargé de communication ;
- un Chargé des événements et des activités sociales

Chaque fonction est secondée par un adjoint.

Avantages exclusifs aux membres

Une revue électronique mensuelle qui informera exclusivement sur les nouvelles du club et diffusera des articles sur les différents secteurs susmentionnés

Des nouvelles ayant une influence sur les secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance via l'une ou l'autre plateforme telle que Whatsap, Facebook, Twitter et LinkedIn

L'opportunité de participer aux séminaires, conférences, aux réunions débats à travers un « Breakfast » ou un « Afterwork » qui seront organisés

Les membres pourront bénéficier d'une réduction substantielle sur le coût de participation à tous ces évènements

Ne peuvent bénéficier de ces avantages que les membres en règle de cotisation et les membres d'honneur

Ressources

Les ressources se composent :

- des cotisations des membres ;
- des droits d'inscription aux différentes activités et événements organisés par le club;
- des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par le club;
- des subventions privées ou publiques (sponsoring);
- des recettes de la soirée de gala annuelle;
- de toutes autres ressources autorisées par la Loi.

Dépenses

Les dépenses se composent des frais liés exclusivement:

- à la location des salles destinées aux réunions;
- à l'organisation des évènements et manifestations;
- au cachet des intervenants (sont exclus les membres du comité);
- à la bonne marche de l'administration (impressions, photocopies, etc..);
- au coût des abonnements auprès des médias et de la presse électronique pour diffusion sur la plateforme de communication;
- aux actions sociales et écologiques ;
- à la rémunération d'un gestionnaire du site web;

Et toutes dépenses dûment approuvées par le comité ayant trait exclusivement aux activités du club.

Organisation des événements

En dehors des réunions du comité et de toute rencontre fortuite initiée par celui-ci, il sera organisé au minimum:

- 1 rencontre débat par trimestre invitant tous les membres sous la forme d'un breakfast, d'un afterwork ou d'un dîner;
- 1 séminaire de formation par trimestre;
- 2 conférences par an, honorées par des intervenants reconnus experts dans les secteurs précités;
- 1 soirée de gala annuelle;
- 1 action sociale ou écologique, comme contribution du club à la communauté.

Gestion des Ressources Financières

La gestion des ressources financières requiert l'ouverture d'un compte dans une banque de la place.

Le compte sera ouvert pour recevoir les cotisations et toutes les recettes générées par les activités du club.



Objet de prestige Kuba servant à contenir des effets.



THE BANKERS
CLUB

Nous contacter :

Service administratif du club:

- Tél: 243 853418013
- E-mail: contact@thebankersclubdrc.com
- Site web: www.thebankersclubdrc.com